



CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand
75015 Paris

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : secretariat@cfecgc-ft-orange.org

Communiqué du 21 juillet 2011

Photo Service/Photo Station : la CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS se félicitent de la décision de l'Autorité de la Concurrence

« L'Autorité de la concurrence a procédé à l'examen de la prise de contrôle exclusif de CET par France Télécom ». « Dans ce contexte, l'Autorité a considéré que la prise de contrôle exclusif de France Télécom sur CET ne portait atteinte à la concurrence ni sur les marchés des services de téléphonie mobile ni sur ceux de la distribution de ces services dans la mesure où les parts de marché de CET dans la distribution sont limitées. L'accès des opérateurs concurrents de France Télécom à la clientèle n'est donc pas menacé. Il en est de même pour l'accès des distributeurs concurrents de CET aux produits d'Orange. ».

C'est en ces termes que l'Autorité a validé l'acquisition du solde du capital de la CET par France Télécom.

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS (Association de la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés) se félicitent de la décision sans condition de l'Autorité de la Concurrence

Photo Service/Photo Station : une longue attente...

Photo Service et Photo Station qui avaient fusionné (500 boutiques et plus de 3 000 personnes) au sein de la CET (Compagnie Européenne de Téléphone) avaient en 2005 signé un partenariat avec France Télécom pour devenir le distributeur exclusif des produits Orange dans la téléphonie mobile. CET propose également des produits et services photographiques.

En 2007, France Télécom acquiert 35% du capital de CET.

En 2008, Orange prend 48%. L'acquisition par France Télécom d'un contrôle conjoint sur CET a alors été autorisée par le Ministre de l'économie des finances et de l'emploi¹ sous réserve de la cession de quatre points de vente.

Lors de la demande d'autorisation de prise de contrôle à 100% (des environ 300 boutiques de la CET), France Télécom ne possède le contrôle juridique que seulement 48, % mais un contrôle économique de 61% via une holding intermédiaire.

La CFE-CGC/UNSA avait alerté en mars dernier² la Direction sur les conditions sociales difficiles au sein des boutiques Photo Service/Photo Station et des problèmes rencontrés par nos clients en raison des

1

http://www.economie.gouv.fr/files/directions_services/dgccrf/boccrf/2008/08_01bis/c2007_144_francetelecom_compagniedetelephone.pdf

² http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/images/stories/documents/boutique/ERNOTTE_-_Rseau_Boutiques_-_04_03_2011.pdf

différences d'organisation entre ce réseau et celui de France Télécom alors qu'une grande partie des boutiques étaient déjà passées sous l'enseigne « Orange »

Le réseau des boutiques possédé en propre à 100% avoisinera à l'issue de l'acquisition donc les 900 points de vente en France. (A noter que les boutiques des franchisés du réseau feu Mobistore sont passées sous la « Orange »).

Pour autant 25 boutiques Photo Service/Photo station ne vendent que de la Photo, le bailleur y interdisant la vente de téléphonie mobile. Qu'en adviendra t il ? Seront-elles fermées ?

Le marché de la distribution en pleine effervescence...

Si l'Autorité de la Concurrence a décidé de rendre sa décision aussi rapidement et sans condition (sans vente de magasins à des concurrents par exemple), c'est parce que le paysage de la distribution téléphonique a été fortement bouleversé suite au partenariat exclusif de SFR avec La Poste et la Fnac, et l'ouverture des premières boutiques Free. Du fait de ces éléments, l'Autorité de la Concurrence a estimé que la prise de contrôle de CET par FT n'avait aucun effet sur la concurrence.

Dorénavant, plus rien ne vient s'opposer à la prise de contrôle de CET par FT. L'opération devrait être finalisée dans les semaines à venir. Générale de Téléphone devrait donc devenir une filiale à 100% de France Télécom Orange avant la fin de l'été 2011.

Cette perspective permettra aux personnels (1850 personnes) de bénéficier des dispositions sociales existantes au sein du Groupe France Télécom puisque la Direction s'est engagée à appliquer tous les accords Groupe FT : participation, plan épargne Groupe, Perco, offres aux salariés, mutuelle prévoyance santé...

Pour autant il appartient à la Direction de France Télécom de fusionner opérationnellement et juridiquement l'ensemble des deux réseaux dans les meilleurs délais pour permettre à chaque collaborateur de bénéficier d'une évolution de carrière équitable au sein du groupe.

La CFE-CGC/UNSA et l'ADEAS demandent aussi à la Direction de France Télécom de proposer un projet cohérent dans le domaine des activités Photos qui tire avantage de la position des sites internet (orange.fr, photoservices.com) et des deux réseaux de magasins désormais réunis. Les activités d'Orange Photos et de Pikeo auraient sans doute du faire l'objet d'une attention plus soutenue en son temps.

Contacts :

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise de France Télécom (06 86 27 32 72) - sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) - pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org

Vous pouvez retrouver nos communiqués sur le site web de la CFE-CGC/UNSA France Télécom-Orange :
<http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org/communiqués-de-presse/>

A propos de l'ADEAS

L'ADEAS (Association pour la Défense de l'Épargne et de l'Actionariat des Salariés de France Télécom-Orange) est une association loi 1901 créée pour représenter et défendre les intérêts de tous les personnels actionnaires du groupe France Télécom (salariés, fonctionnaires et retraités).

Les personnels détiennent en effet plus de 4% des actions de l'entreprise, constituant le second actionnaire derrière l'État, qui en détient 27%. Ils doivent faire valoir leurs droits à une juste part de la valeur qu'ils ont contribué à créer.

L'ADEAS est un organisme d'échanges d'idées entre personnels, retraités, actionnaires et représentants de la direction. Elle est force de propositions notamment pour ce qui relève du développement de l'actionariat et de l'épargne salariés, de la sauvegarde de l'entreprise et de ses emplois, et de la juste répartition des bénéfices entre travail et capital. Elle œuvre pour favoriser l'accès à l'actionariat salarié, et permettre à ces

actionnaires « pas comme les autres » de contribuer au développement de l'entreprise comme à ses choix stratégiques.

Vous pouvez retrouver ses analyses et ses communiqués sur le blog : <http://www.adeas-ftgroup.org/>